

Monographie

de

S^t Sulpice sur Liège

Géographie physique. (titre 1)

La commune de S^t Sulpice de Léjoh, (on devrait dire sur Liège) est située à l'extrémité Est du canton de Carbonne dont elle fait partie.

Elle est limitée à l'Ouest par les communes de Montgazin et de Montaut, au nord, par celles de Montaut et d'Ouribail (cette dernière du canton d'Auterive), à l'Est, par celles de Lagrace-Dieu et d'Espèce (toutes les deux du canton d'Auterive) et au sud par celle de Léjoh (Orléans).

Peu de communes présentent une forme aussi régulière et aussi bien caractérisée que celle de S^t Sulpice. C'est un espace de terrain à peu près rectangulaire qui s'étend de l'Est à l'Ouest et qui mesure une longueur moyenne de 5 kilomètres et sur une largeur de 2^{km} 5.

La superficie est de 1397 hectares : sous ce rapport c'est la cinquième commune du canton.

Elle se trouve à 18 kilomètres de Carbone, à 18 de Meuret et à 34 de Coulain.

Le territoire comprend, un peu vers l'Est, une plaine relativement étroite qui s'étend très régulièrement du sud au nord sur une largeur moyenne de 1200 mètres, encaissée entre deux lignes de coteaux mamelonnés et parallèles dont quelques-uns à l'est, atteignent une altitude de 250 à 280 mètres au-dessus du niveau de la mer dominant ainsi la vallée d'une hauteur de 80 à 100 mètres.

Les coteaux de l'Ouest sont peu étendus, peu élevés et ont une pente assez douce. C'est du haut de leurs sommets qu'on aperçoit, au pied du versant opposé, la belle plaine qui arrose la paroisse.

Ceux de l'Est qui occupent les deux tiers du territoire de la Commune, ne ressemblent guère aux premiers. Ils sont plus élevés et arrondis, ils se détachent pour ainsi dire de la ligne principale et se dirigent en tous sens laissant entre eux de petits vallons très fertiles et où coule presque toujours quelque source qui n'a qu'un défaut, celui de n'être pas assez abondante.

C'est de l'extrémité est de la commune qu'on voit aussi, au loin, soit des plateaux, soit ces points culminants, les coteaux du Lauragais.

dont les rives sont baignées par l'Orège.

La Lège est le seul cours d'eau important de la commune.

Cette petite rivière, qui prend sa source dans le département de l'Orège et qui arrose le Puyat, St-Ybars et Léjat, entre dans la H^{te} Garonne à St-Sulpice, qu'elle traverse du sud au nord, y reçoit de nombreux petits ruisseaux, passe dans les territoires de Montaut, Beaumont, Lagardelle et va enfin se jeter dans l'Orège en aval de la Parthe.

La Lège, vu son petit volume d'eau, ne peut guère être utilisée pour l'industrie. Toutefois St-Sulpice possède sur son cours un moulin à farine qui compte quatre meules.

Mais si cette petite rivière n'a pas un fort tirant d'eau, - quelques centimètres seulement sur une largeur de deux à trois mètres, - en revanche elle est très poissonneuse: le goujon, le barbeau et l'anguille y abondent.

Quant aux eaux potables, les habitants, faute de fontaines, si l'on en excepte une source qui ne s'agit point, il est vrai, et qui fournit une eau excellente, ont recours à celle des puits qui, pour la plupart, sont très abondants.

On s'accorde à dire, que les eaux qui se rencontrent à la gauche de la vallée, ayant traversé les alluvions diluviennes dépourvues de calcaires,

dissolvent mal le savon. Celles provenant des terrains argilocalcaires des coteaux situés à l'Est leur sont préférées par les riverains.

L'altitude de la commune de St Sulpice est de 182 mètres dans la ville bâtie dans la plaine et sur la rive gauche de la Sige.

Son climat est à peu de chose près celui de la plaine de Meuse. Les vents du sud-est et du sud-ouest, - le premier d'une extrême violence, quelquefois, tous les deux chauds et humides à cause de leur provenance, l'un de la Méditerranée et l'autre de l'Océan ou mieux du Gulf-Stream, - viennent tempérer la rigueur du froid; à l'hiver, et aggraver celle de la chaleur, l'été.

En hiver la neige y est assez rare et y séjourne peu de temps mais en revanche les orages y sont fréquents en été; heureusement la grêle, qui menace si souvent la plaine de Meuse et où quelquefois elle cause de si grands dégâts, atteint bien rarement St Sulpice, grâce sans doute aux coteaux qui séparent la vallée de la Sige de celle de la Garonne et qui, dissipant les courants, la protègent contre ce redoutable fléau.

En outre on rapporte, - et un tableau

placé à l'église le rappelle, — qui au commencement du 18^e siècle, la commune de St. Sulpice fut ~~partenement~~ éprise par la peste. Pendant une période de plusieurs années les récoltes furent détrempées, si bien qu'en 1795 les habitants effrayés crurent devoir se mettre sous la protection de notre Dame de Montaut.

Depuis, tous les ans, on se rend processionnellement à la chapelle dite Notre-Dame de Montaut, située sur le territoire de la commune voisine qui porte ce nom, et aujourd'hui encore la grande majorité de la population reste fidèle au vœu formé il y a 170 ans. — Le 26 mai, en effet, plus de quatre cents personnes, parmi lesquelles on remarque le maire et son adjoint, ceints de leur écharpe, accompagnent M. le curé à l'église de Montaut où il va dire une messe qui doit éloigner les orages de la commune). Les habitants de St. Sulpice sont fermement convaincus qu'ils ne doivent le salut de leurs récoltes qu'à la protection de Notre-Dame de Montaut.

Enfin au point de vue de la salubrité, la commune de St. Sulpice n'est pas non plus à plaindre; elle ne connaît point de maladie endémique. Cependant depuis sept ans une épidémie de fièvre typhoïde s'est élevée dans la localité, actuellement

cette maladie tend à disparaître.

Géographie politique (Suite II)

La population de la commune de S. Sulpice, d'après le recensement de 1881 pour les 363 maisons comprenant 377 ménages, est de 1239 habitants, ainsi répartis: population agglomérée 1050 habitants, population éparses 189, soit une moyenne de 88 habitants par kilomètre carré, chiffres que n'atteint aucune autre commune du canton.

Au commencement de ce siècle, la population était de 910 habitants seulement. Ce nombre n'a cessé de s'accroître jusqu'en 1853. Le densément d'alors accusait 1461 habitants, mais depuis ce chiffre tend à baisser (221 habitants en 25 années), bien que l'on constate une augmentation sensible de maisons et surtout de feux. Cette décroissance tient à deux causes principales: 1° à la diminution, (le plus souvent volontaire) du nombre des enfants dans les familles, 2° à l'émigration des ouvriers au profit des villes.

Les uns et les autres semblent poursuivre, par ces moyens différents, le même but, car

les biens être ne les satisfaisant pas, ils courent après la fortune qui ils croient trouver là où le plus souvent elle n'est pas.

La gestion des fonds communaux, la surveillance des intérêts publics et la direction des affaires locales sont confiées à un conseil municipal élu, composé de 12 membres dont un maire et un adjoint. Ces derniers sont chargés principalement du pouvoir exécutif.

Du point de vue judiciaire, la commune de St-Sulpice dépend de la justice de paix de Carbone.

Les habitants de St-Sulpice appartiennent tous à la religion catholique. Ils ont eu jusqu'en 1881 un curé aide d'un vicaire. Actuellement ils n'ont plus qu'un prêtre.

Deux écoles publiques, celle de garçons, laïque depuis 1881, et celle de filles congréganiste assurent l'instruction primaire aux 160 enfants des deux sexes d'âge scolaire.

Les deux établissements, en dehors de la surveillance de l'autorité locale, dépendent de l'inspection primaire de Muret, qui, à son tour relève de l'inspection académique qui a son siège à Coulaure.

Un décret de 1851 créait une brigade de

gendarmerie à cheval dans la commune, chargée de la police de tout le canton; mais par suite de l'établissement d'une brigade au chef-lieu, celle de S^t Sulpice n'est plus à cheval, elle est à pied depuis le 22 août 1874.

Et S^t Sulpice réside aussi un percepteur chargé du recouvrement des impôts dans la commune ainsi que dans celles de Montgazin, Marquefane, Capens, Neauzac, Montaut et pour lesquelles il recplit en même temps les fonctions de receveur particulier.

La valeur du centime dans la commune de S^t Sulpice est de 0.^{fr} 2812 et les revenus ordinaires s'élèvent à la somme de 4762 francs.

Géographie agricole, industrielle et commerciale

(Suite III)

Les terrains de la Commune de S^t Sulpice sont de formation tertiaire miocène, comme tous ceux de la région, recouverts en quelques points de dépôts alluviaux. Les cours d'eau par leur érosion leur ont donné la forme de coteaux arrondis, mamelonnés, physionomie qui a été complétée par l'action des agents météorologiques et celle de la charrue.

Composés de strates d'argile calcaireuse et de molasse, ils sont particulièrement propres à la culture des céréales: les agriculteurs

désignent ces terrains sous le nom de *Terreforts*.

La petite rivière, la *Seze*, qui traverse la commune du sud au nord, prenant sa source dans les terrains crétacés et tertiaires de l'*Orriège*, ne charrie que des limons, du sable et de menus graviers.

Elle coule du sud au Nord et comme tous les cours d'eau, grands et petits, ainsi orientés, elle sape, elle rongé la base des collines à sa droite laissant à sa gauche une petite vallée dans laquelle on fait à la rigueur reconnaître les trois terrasses, les trois degrés dus au phénomène diluvien si caractéristique dans la vallée de la *Jarome*.

Les deux premiers, les plus anciens, les plus élevés, les plus développés, sont des alluvions argileuses et siliceuses appelées *Boulbine*, nom qui les distingue des *terreforts*, le troisième, le plus récent, le plus bas dans lequel est creusé le lit actuel de la rivière, est constitué par le mélange des matériaux des précédents avec un peu de calcaire enlevé par la *Seze* aux coteaux qu'elle entourne à sa droite.

C'est la *terre franche*, alluvion d'une haute fertilité.

Quant aux procédés de culture connus dans la commune, on ne peut en citer qu'un : l'*assolement triennal* est le seul généralement adopté. Et les terres qui ne sont pas cultivées par

le propriétaire lui-même le sont par des maîtres
valets.

On peut classer ainsi qu'il suit les cultures
par ordre d'importance. Le froment qui
rapporte, après moyenne, 15 hectolitres par
hectare, le maïs, 30, l'avoine, 18, les pommes de
terre, 100, les fèves, 20, les haricots, 16.

Des prairies artificielles fournissent
presque exclusivement les fourrages nécessaires
à la nourriture du bétail des fermes, et enfin,
pour mémoire, les prairies naturelles et les
bois qui ont échappé aux défrichements sur les
petites bords déclinés pour permettre l'emploi de
la chevre.

La vigne, qu'on rencontre sur les anciens
dépôts, est relativement peu cultivée. elle suffit
à peine à la consommation des habitants de
la commune. Mais à ce jour le phylloxera
n'a pas encore fait son apparition quoiqu'il
ait déjà porté ses ravages dans les vignobles des
communes voisines.

Les travaux des champs sont exécutés
par des bœufs. L'élevage des bœufs à cornes, a
cependant peu d'importance, et celui des chevaux,
très en honneur autrefois, est à peu près délaissé.
L'espèce ovine est représentée par des brebis
dont le nombre est proportionné à la nourriture que

peuvent leur fournir les chaumes, les fossés et les bords des chemins. On n'engraisse guère ni les moutons ni les bœufs à cornes.

Il n'en est pas de même des oies et des canards dont l'élevage atteint aujourd'hui un haut degré de perfection.

L'industrie est loin d'être considérablement représentée. Un moulin à farine, une briqueterie et quatre fabriques de cordes, voilà tout ce qu'on peut citer. (Mentionnons encore quatre boulangeries et trois boucheries.)

En revanche, S^t Sulpice possède plusieurs épiceries, des cafés, des hôtels, une pharmacie et une étude de notaire.

De plus un docteur médecin, aussi intelligent que dévoué, prodigue ses soins aux malades de la commune ainsi qu'à ceux des communes voisines.

Une sage-femme est également établie dans la ville.

Les foires de S^t Sulpice, dont la création remonte à une époque fort reculée, sont très renommées.

Elles sont supérieures, par le nombre des marchands qui s'y donnent rendez-vous et aussi par la quantité, la variété et l'importance des affaires qui s'y traitent, à toutes celles établies dans les environs, même dans les localités où la population est plus considérable.

Ces foires se tiennent sous les premiers mercredis de chaque mois. Il est regrettable toutefois que les marchés, qui ont lieu le 1^{er} mercredi de chaque mois, n'aient pas encore pris toute l'importance désirable.

Espérons néanmoins que la municipalité ne négligera rien pour faire prospérer ces marchés mensuels. Et secondée comme elle le sera par les vœux et les efforts de la population tout entière, elle ne peut que réussir; qu'elle se hâte seulement d'employer les moyens qui lui paraîtront les plus propres à assurer le succès.

Dépourvue encore d'une ligne de chemins de fer si impatientement attendue, surtout depuis quelques années, la commune de S^t Sulpice n'est cependant pas la moins bien partagée. Elle se trouve reliée (grâce, il est vrai, à l'admirable situation qu'elle occupe dans la vallée de la Sèze et aussi à son importance) aux principaux centres de la région par de bonnes voies bien entretenues.

Par la route départementale n^o 6, S^t Sulpice communique avec Beaumont, Lagardelle, Portet, Coulouse, dans la Haute-Garonne, et avec Sézats, S^t Ybars,

le Fossat etc... dans l'Oriège, par le chemin
de grande communication N° 2, dit de Samatan
à Cluterive, à l'Est, avec cette dernière localité, et
à l'Ouest avec Capens, Longages, Bérat etc...

Ces deux routes se coupent à angle droit dans
la ville même de St Sulpice qui est, comme on le
voit, un point central où viennent aboutir des
communes d'une grande importance.

Ajoutons que depuis l'installation d'un
bureau de poste qui date de 1881, un fil
télégraphique la met en communication directe
avec Meuret (juillet 1883).

De plus St Sulpice possède une voiture
publique qui part, le matin, les voyageurs à
Couloume et les ramène, le soir, moyennant la
modique somme de 3 francs (aller et retour compris).

Elle fait une rude concurrence à la diligence
qui part tous les jours de Tézat et qui a un
double service depuis deux ans environ.

La grande facilité que les habitants de
St Sulpice ont pour se rendre au chef-lieu du
département (34 kilomètres) n'existe malheureusement
pas pour arriver à Carbonne (13 kilomètres). Aussi
les relations avec le chef-lieu de canton sont-elles
pour ainsi dire forcées et par conséquent insignifiantes.

Il faut dire aussi que les deux communes sont
dans deux vallées différentes, que les coteaux qui les
séparent les rendent presque étrangères l'une à l'autre.

et qu'enfin le péage du pont de Capreis et celui de Mouzac, ne peut que diminuer considérablement les rapports qui pourraient naître entre S^t Sulpice et les communes du reste du canton situées sur la rive gauche de la Garonne, ajoutant ainsi aux accidents du terrain cette dernière difficulté que les sacrifices que s'imposeraient les communes intéressées joints à ceux du département et de l'Etat, ne tarderont pas, espérons-le, de faire disparaître bientôt.

Pour sa part, S^t Sulpice ressentirait bien vite, les heureux effets d'une telle mesure, car ses foires qui ont une réputation aussi ancienne que méritée, prendraient une plus grande importance et augmenteraient d'autant les revenus.

(suite IV) Géographie historique.

La commune de S^t Sulpice Tézadois, fondée par Alphonse de Poitiers, comte de Toulouse, vers le milieu du 13^e siècle, était une dépendance de l'abbaye de Tézat.

Elle fit longtemps partie de la juridiction royale de Rieux, et plus tard du district de Rieux.

En 1235, Raymond VII, pré-lécesseur d'Alphonse, après son retour d'Italie, alla

à la cour et confirma à Melun la donation que ses devanciers avaient faite en faveur de l'abbaye d'Heurillac, du lieu de St. Sulpice, dans le diocèse de Couloise, que Bertrand, abbé de ce monastère, avait inféodé à Diéodat d'Ollaman et ensuite à Sicard, son fils. Ce domaine passa depuis dans la maison de l'Isle Jourdain (L'évêché de Poitiers n'était pas encore fondé;) ce dernier ne date que de 1317. (archi. com. de Poitiers).

St. Sulpice a, comme d'ailleurs toutes les communes qui datent du 13^e siècle, ses rues bien alignées, régulières et bordées d'arcades sur lesquelles sont bâtis des habitations, et qui, se croisant à angle droit, forment au centre de la ville une place presque carrée entourée également de galeries qui existent encore aujourd'hui en partie.

Le sol de ces arcades a été disputé entre les propriétaires des maisons et la commune. Un long procès s'en est suivi. Et le tribunal civil de première instance de Meuret par son jugement en date du 3 juillet 1869 donnait enfin gain de cause à la commune, en déclarant que le terrain occupé par les galeries au devant et au-dessous des maisons, était une propriété commune.

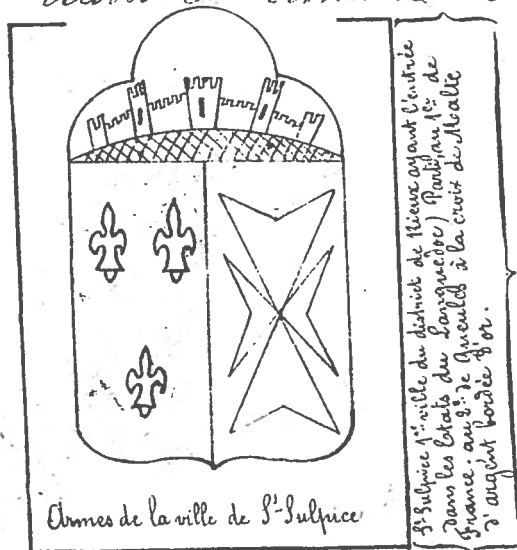
Les chevaliers de Malte y avaient des possessions qui relevoient de la commanderie de Renneville (commune, située à quelques kilomètres

de Villefranche de Lauragais (Haute-Garonne).
 S^r Sulpice elle-même possédait, avant la
 Révolution, une commanderie de l'ordre de
 Malte.

Il est probable que la maison des chevaliers
 était la gendarmerie actuelle et que leurs greniers
 étaient situés dans la rue de l'église sur l'em-
 placement occupé aujourd'hui par les habitations
 Dupré et Saboulaud.

La maison Dupré était encore
 magnère, désignée sous le nom de commanderie.
 Le dernier commandeur aurait été M.
 de Montreuil?

L'église actuelle a été construite vers
 la fin du 15^e siècle, (de 1470 à 1480) proba-
 blement par les chevaliers de Malte; elle leur
 appartenait: On trouve la croix de Malte
 dans les armes de la ville.



Armes de la ville de S^t-Sulpice

Dans la lutte qui s'engagea
 à propos de la succession de
 François Phébus, comte de Foix,
 entre Jean de Foix, vicomte
 de Narbonne et sa nièce
 Viane, Foucaut de Pierre-
 Buffière, espèce de bandit
 et capitaine au service de la
 Navarre, s'empara d'Auterive,

ravagea les environs et prit St. Sulpice (1484) où il établit son quartier général. Foucault ne quitta la commune et le pays que sur les ordres et les menaces du roi de France qui dut intervenir pour faire cesser la guerre. (Histoire du comté de Foix)

St. Sulpice était une ville forte. L'une des portes est encore debout sur la route d'Auterive.

Elle aurait soutenu un siège contre les hérétiques en 1522 ainsi que le rappelle l'un des tableaux placés à l'Eglise derrière le maître-autel. Ce tableau non signé et dont la valeur artistique est très médiocre, représente, en effet, une femme qui sort de bon matin pour aller faire cuire son pain. Tout à coup elle aperçoit l'ennemi, vite elle donne l'alarme et la ville est sauvée.

Pendant la Révolution, St. Sulpice, comme d'ailleurs presque toutes les communes de France, fut également troublée. Le 24 août 1799 cinq ou six cents royalistes, appartenant aux communes de Lagardelle, Beaumont, Montaut, Duribail et Lézat, et ayant à leur tête des chefs de St. Sulpice et de Montaut, surprisent la petite ville de St. Sulpice au moment où sa milice avait été porter secours aux habitants de Noé menacés à leur tour par une bande d'insurgés, s'emparèrent de la mairie, firent brûler sur la place une partie des archives communales, arrêtèrent les membres de la municipalité et allaient les mettre à mort lorsque intervint M. de Boutaut qui fut assez

heureux d'empêcher l'effusion du sang (arch. com.)
maîtresse. (Dans l'ancienne organisation
provinciale on désignait ainsi les villes qui jouis-
saient du privilège de servir à tour de rôle
de lieu de réunion aux assemblées diocésaines
pour l'assiette de l'impôt et d'envoyer les
représentants aux Etats-Généraux du Languedoc.)
Elle faisait partie de cette dernière province.

En outre S^t Sulpice a été, de 1793
à 1801, un chef-lieu de canton du district de
Rieux comprenant les communes de Saintes et
S^t Colombe, Montgazin, Montaut, Cluriboil,
& Mauresse et Puydaniel. Toutes les com-
munes de ce canton, excepté Puydaniel, opéraient
leurs versements des impositions directes à Rieux.

De même celles de Saintes et S^t Colombe
et de Montgazin étaient réunies à S^t Sulpice
pour l'instruction pr^o (1793).

Enfin l'absence de toute seigneurie, à
l'exception de la commanderie des Chevaliers de
Malte, permet de croire que son unité date,
(cas fort rare) presque de l'origine de sa
fondation. Mais ce n'est qu'une simple sup-
position que rien ne vient confirmer.

On n'est pas plus heureux en ce qui concerne
l'origine du nom de la commune. On ne

peut se l'expliquer qu'à la condition d'admettre
que (S^t) Sulpice Sévère, né d'une famille
illustre d'Aquitaine, aux environs de Comboise,
vers le 4^e siècle, aurait fait bâtir, (ainsi qu'il le
fit dans plusieurs localités avec le produit de ses
riches domaines), une église qui n'existe plus
aujourd'hui, il est vrai, mais dont le nom désigne
encore un quartier de la commune, le quartier
de l'église. — Autour de cet édifice se seraient
groupées des habitations qui, au 18^e siècle, se
trouvaient sans doute assez nombreuses pour former
un village auquel on dut donner le nom de S^t
Sulpice en mémoire de celui qui aurait fait
construire, quelques siècles avant, l'église ou tout
autre établissement pieux. Une pareille supposition
est loin d'être entièrement fantaisiste, il peut y avoir
du vrai, si ce n'est la vérité même.

Quoi qu'il en soit, les documents officiels
pour établir sûrement l'histoire de la commune
faisant totalement défaut, on ne pourrait rien
affirmer, il n'y a ni ouvrages, ni monographies,
ni écrits d'aucune nature qui puisse nous éclairer
sur ce point et aussi sur celui de savoir si S^t
Sulpice a produit, dans le long espace de plus
de six siècles d'existence, quelques personnages
célèbres dont les noms mériteraient de passer à la
postérité.

Quant aux monuments, l'église actuelle seule

mérite l'attention de l'observateur, quoiqu'elle
soit bien loin d'être à l'abri de la critique de
l'archéologue. Elle est du style ogival flam-
boyant du 15^e siècle (de 1470-1480). La
ténuité des colonnes, la finesse des nervures et
leur multiplication, le fouille des angles, le
tranchant des côtes tout caractérise parfaitement
l'époque assignée. La porte surbaissée est sur-
montée par une grande rosace. Cette porte est
abandonnée. Des fenêtres sont inégales entre elles
et placées irrégulièrement. Des cloisons qui ne
remontent pas très haut, d'une teinte sombre,
noir bleu, rendent sombre une assez belle nef
qui n'était pas suffisamment éclairée. La tour
est assez belle et surmontée d'une flèche éclairée,
mais déjà moins velle qu'on ne les faisait au
siècle précédent. (Hauteur du clocher 45 mètres)

En somme, malgré ces observations,
il semble que l'église de St. Sulpice est d'un
beau caractère, et, qu'avec quelques intelligentes
réparations, on en ferait un joli monument.

(Le conseil central a émis plusieurs fois le
vœu que cette église fût élevée comme
monument historique). (histoire du Languedoc)

L'église possède encore un remarquable
font. baptistinal appartenant comme le haut
du clocher au commencement de l'époque
gothique. Il était surmonté d'un baldaquin
en fer ainsi que l'indiquent des traces de cassures
produites par un catastrophe. Transporté de la

Chapelle du baptistère dans l'intérieur de l'église,
il sert aujourd'hui de bénitier.

Liste des Maires de S^t Sulpice de
1776 à 1885.

1776	S ^t Génies Guillaume (de)
1778	Guillard Joseph
1783	Ferres Jean (de)
1786	S ^t Génies Guillaume (de)
1792	Danflous Pierre
1795	Isard Arnaud
1796	Montesquieu Bruno
1797	Vignaux J. M. (prov.)
1797	Guillard Joseph
1812	Alliens
1815	Boutaut J. Pascal (de)
1827	Boutaut L. Au. Edouard (de)
1830	Sicard Léon (de) par int.)
1830	Quittou
1831	Dispagne Barthélemy
1836	Danflous Joseph
1843	Carrière Hippolyte (par int.)
1844	Bataille Volusien (de)
1870	Catala Aug. (présid. de la Com. adm)
1871	Suarez d'Almeyda (de)
1871 (Mai)	Catala Auguste
1874	Suarez. Ch. d'Almeyda (de)
1879 (7 ^{bre})	Dazum Chéophile (prov)

1879 No^{bu}
1887
1885

Bataille Volusien (de)
Carrière François (par int.)
Suarez Ch. d'Almeyda (de)

Voir l'annexe au titre IV de la monographie
pour l'historique de l'Enseignement et des
Ecoles dans la commune de St. Sulpice
aux diverses époques.